

**Tagung der Alpenkonferenz**  
**Réunion de la Conférence alpine**  
**Sessione della Conferenza delle Alpi**  
**Zasedanje Alpske konference**

**XIII**

**TOP / POJ / ODG / TDR**

**B4b**

**FR**

---

**OL: DE**

**ANLAGE/ANNEXE/ALLEGATO/PRILOGA**

**1**

## Programme

### Les Alpes – Symbole de la diversité européenne

#### Préambule

À l'occasion de la XIII<sup>e</sup> Conférence alpine, organisée le 21 novembre 2014 à Turin, la République fédérale d'Allemagne a pris la présidence de la Conférence alpine, à la suite de l'Italie. La présidence allemande prendra fin à la XIV<sup>e</sup> Conférence Alpine qui se tiendra le 13 octobre 2016 sur l'île de Herrenchiemsee. Le gouvernement allemand et l'État libre de Bavière, seul Land allemand dans le périmètre de la Convention alpine, assureront la présidence allemande conjointement.

Sur la base de la Convention cadre, de ses protocoles et déclarations et en accord avec le Programme pluriannuel 2011-2016 ainsi qu'en étroite collaboration avec les États contractants, des observateurs, la société civile, les réseaux alpins et le Secrétariat permanent, l'Allemagne entend apporter, dans la période 2015-2016, une contribution concrète à la conservation et au développement de cet espace naturel et culturel unique que constituent les Alpes.

#### Ce qui nous importe

La politique intégrée promue par la Convention alpine pour garantir la protection et en même temps le développement durable de l'espace alpin sera au cœur de nos activités. L'Allemagne attachera une importance particulière à une politique de promotion de l'économie verte dans l'espace alpin.

Nous mettrons l'accent sur une mise en œuvre adaptée et une meilleure perception de la Convention alpine sur le terrain. À cet effet, nous proposerons aux États alpins des projets concrets à réaliser conjointement. Il conviendrait notamment de parvenir à une utilisation importante du programme de coopération INTERREG V B Espace alpin 2014-2020 qui est financé par l'Union européenne et qui mise sur la coopération transnationale.

Les groupes de travail et plates-formes de la Convention alpine associent savoir d'experts, connaissances et compréhension des spécificités de l'espace alpin. C'est pourquoi nous accorderons à ces organes une responsabilité particulière dans le développement de projets communs et la mise en œuvre de leurs résultats.

Ce n'est qu'avec les habitants de l'espace alpin que nous pouvons faire vivre la Convention alpine. C'est pourquoi la société civile et les réseaux alpins seront des partenaires importants de la présidence allemande. Des projets communs constitueront les bases de la Semaine alpine 2016. Le fait d'articuler la Semaine alpine avec la XIV<sup>e</sup> Conférence alpine permettra aux réseaux alpins et aux habitants des Alpes d'avoir un échange d'expérience direct avec les milieux politiques..

Nous nous impliquerons activement dans la contribution que fera la Convention alpine à la Stratégie macro-régionale pour la région alpine (EUSALP) décidée par le Conseil européen. A cet effet, nous mettrons à profit 25 ans d'expérience dans la coopération au niveau de l'arc alpin au sein des organes, réseaux alpins et groupes d'experts de la Convention alpine ainsi que dans le programme INTERREG Espace alpin. Les régions alpines seront pour nous les acteurs principaux de ce processus sur le terrain.

### **Activités et résultats escomptés 2015-2016**

Nos priorités seront axées sur les champs thématiques prioritaires et transversaux du programme pluriannuel de la Convention alpine 2011-2016.

En plus, nous voulons contribuer à la mise en œuvre des protocoles de la Convention alpine.

Nous sommes ouverts à des évolutions nouvelles préparant l'avenir de la Convention alpine. Nous les soutiendrons activement.

### **Biodiversité/Protocole Protection de la Nature et Entretien des Paysages**

Nous poursuivrons les travaux engagés pour restaurer la connectivité écologique dans les Alpes. Ces activités constituent en même temps une contribution significative à la création du réseau mondial d'espaces protégés dans le contexte de la Convention sur la Diversité biologique (CDB) et à la mise en œuvre du Mémoire d'entente entre les secrétariats de la CDB, de la Convention alpine et de la Convention des Carpates.

Les acteurs principaux sont le Réseau alpin des Espaces protégés et la plate-forme Réseau écologique sous co-présidence franco-allemande.

Nous continuerons à soutenir, dans les régions pilotes désignées par la Conférence alpine, la création d'un réseau écologique qui pourrait servir de modèle. Les résultats des projets INTERREG recharge.green et greenAlps seront traduits en orientations politiques. Nous soutiendrons aussi d'autres projets INTERREG visant à améliorer la connectivité écologique et en assurerons le co-financement.

La plate-forme Réseau écologique devra apporter une contribution concrète à l'intégration et la mise en œuvre de la connectivité écologique dans la stratégie européenne EUSALP.

Un manuel qui fait le point sur « Dix ans de connectivité écologique dans les Alpes – Instruments, activités, orientations politiques » sera publié à l'occasion de la XIV<sup>e</sup> Conférence alpine.

L'initiative du Partenariat Alpes-Carpates fera également le bilan de ses activités lors d'un atelier dont le titre rappelle le point de départ de l'initiative : « De Berchtesgaden à Berchtesgaden » (octobre 2015).

### **Tourisme durable/Protocole Tourisme**

Nous continuerons à mettre en valeur le quatrième rapport sur l'état des Alpes intitulé « Tourisme durable ». Le nouveau groupe de travail Tourisme sous co-présidence italo-allemande en sera l'acteur principal.

En juin 2016, la présidence allemande organisera, à Sonthofen, une conférence des États alpins et des observateurs sur « Le tourisme durable et l'innovation dans l'espace alpin » qui aura pour objectif de préparer des orientations politiques pour la XIV<sup>e</sup> Conférence alpine.

Dans le cadre du programme de coopération INTERREG V B Espace alpin 2014-2020 nous soutiendrons la préparation d'un projet INTERREG commun intitulé « Turning Alpine Tourism towards a Green Economy ».

### **Transports et mobilité/Protocole Transports**

Le projet INTERREG AlpInfoNet sera poursuivi dans le cadre du groupe de travail Transports de la Convention alpine. Il est prévu que les résultats sur l'interconnexion des données relatives aux transports et au tourisme seront publiés à la conférence de clôture le 16 juin 2015 à Prien. Une mise en pratique est prévue dans la région pilote de Chiemgau à l'occasion de la Semaine alpine 2016.

Nous continuerons à soutenir l'introduction de l'électromobilité dans l'espace alpin. Dans ce but, le projet « Crossing Borders » sera poursuivi sous l'égide de la Convention alpine et un projet transnational sera initié avec l'Italie et l'Autriche le long du corridor RTE-T Munich-Innsbruck-Bolzano-Vérone.

### **Changement climatique/Plan d'action sur le climat/Protocole Énergie/Coopération de recherche**

La Suisse et le Liechtenstein réaliseront une troisième phase du concours d'architecture écologique dans l'arc alpin.

La présidence allemande complétera cette initiative en organisant un échange d'expérience des États alpins sur les bâtiments à consommation d'énergie quasi nulle. Un atelier en 2015 et une conférence internationale en 2016 devront formuler, à destination de la XIV<sup>e</sup> Conférence alpine, des orientations politiques sur la

coopération future des États alpins en vue d'une mise en œuvre de la norme pour bâtiments à consommation d'énergie quasi nulle à plus grande échelle.

Avec le soutien politique de la Convention alpine, la coopération des stations d'observation de la haute atmosphère de l'Allemagne/l'Autriche/la Suisse/l'Italie/la France/la Slovénie sera institutionnalisée sous forme d'observatoire virtuel des Alpes et plus tard transformée en centre de recherche sur le climat dans les Alpes. Nous visons un financement dans le cadre du programme de recherche « Horizon 2020 » de l'Union européenne. Ce sera une contribution concrète de la Convention alpine à la Conférence Paris Climat 2015. La visite à la station d'observation de la haute atmosphère Schneesfernerhaus au sommet de la Zugspitze que le Secrétariat permanent organisera pour la presse en juillet 2015 sera dédiée aux conséquences du changement climatique dans cet espace particulièrement sensible que sont les Alpes.

D'autres activités prévues sont la présentation des résultats des projets INTERREG relevant de l'énergie de la période de financement 2007-2013 du programme de l'espace alpin, à savoir

*ALPSTORE / GEOMOL / AlpBC/ SEAP-Alps,*

qui s'achèveront en 2015, la promotion de leur mise en œuvre à travers des orientations politiques et la préparation de projets de suivi.

La présidence allemande soutiendra la soumission d'un projet INTERREG relatif à la surveillance des polluants organiques persistants dans l'espace alpin (MONARPOP II). Elle coordonnera la mise à disposition des informations techniques.

### **Protocole Protection des Sols**

Dans le contexte de l'année du sol 2015 déclarée par l'ONU, la présidence allemande soutiendra l'établissement d'un bilan du protocole Protection des sols. Une conférence internationale des États alpins autour des concepts et priorités futures en matière de protection des sols dans les Alpes aura lieu en 2016.

Une autre manifestation ouverte au public international, le Forum Limitation de la consommation des sols, sera organisée à Bad Reichenhall les 7 et 8 octobre 2015 par la Bavière.

### **Protocole Agriculture de Montagne**

Le ministre allemand de l'agriculture invitera ses homologues des États alpins ainsi que des représentants des milieux scientifiques, associatifs et politiques à participer à un échange d'expérience sur la politique agricole commune (PAC) de l'Union européenne et sur la promotion de l'agriculture de montagne à l'avenir (avril/mai 2016).

À l'occasion de la Journée des Alpes, une réunion des ministres de l'Agriculture est prévue le 9 juin 2015 dans le pavillon allemand à l'EXPO Milan 2015. La Journée des

Alpes se tiendra dans le cadre de la Mountain Week de la Convention alpine. Elle est organisée en coopération avec le Secrétariat permanent de la Convention alpine.

### **Protocole Forêts de Montagne**

La présidence organisera une conférence des États alpins sur les forêts de montagne au niveau des hauts fonctionnaires des États contractants et des régions alpines. La conférence portera sur le rôle des forêts de montagne dans la Convention alpine et dans la politique européenne des forêts ainsi que sur l'importance des forêts de montagne pour la population de l'espace alpin et des métropoles alentour. L'objectif en est de mener, à l'échelle des Alpes, une campagne de sensibilisation aux services rendus par les forêts de montagne.

### **Protocole Aménagement du Territoire et Développement durable**

Le ministre allemand en charge de l'aménagement du territoire invitera ses homologues des États alpins à une conférence où seront présentés des projets pilotes d'aménagement du territoire couronnés de succès ainsi que des projets du programme INTERREG Espace alpin. L'échange d'expérience sur les résultats de projets en matière de changement démographique, de services d'intérêt général, de tourisme durable et de changement climatique devrait conduire à un accord politique des ministres visant une coopération continue des États alpins conformément à l'article 4 du protocole Aménagement du Territoire.

### **Gestion de l'Eau dans les Alpes**

Le coordinateur et acteur principal est la plate-forme Gestion de l'Eau dans les Alpes sous co-présidence italo-allemande. Les activités de la plate-forme concernent en priorité la géomorphologie des rivières, le transport de sédiments ainsi que le dialogue entre la directive-cadre européenne sur l'Eau et la directive européenne Inondation.

Il existe une étroite coopération entre les plates-formes Gestion de l'Eau et Risques naturels.

La 6<sup>e</sup> Conférence internationale sur l'Eau 2016 se tiendra dans le cadre de la Semaine alpine.

Les résultats du projet INTERREG SedAlp du Programme Espace alpin 2007-2013 portant sur la gestion des sédiments dans les rivières alpines seront présentés en 2015 avec recommandation de les mettre en œuvre.

### **Stratégie numérique**

Le ministre allemand chargé de l'infrastructure numérique organisera un échange d'expérience entre représentants des États alpins, des régions alpines ainsi que des milieux économiques, associatifs et politiques. Un bilan des initiatives existant au

niveau national portant sur « les réseaux numériques et la mobilité » et leur coordination, devront contribuer à améliorer tant les perspectives d'un accès de la population de l'ensemble de l'arc alpin à l'Internet rapide que l'utilisation des services (de radiocommunication) transfrontaliers. Des projets pertinents sont en préparation.

### **Rapport sur l'état des Alpes**

Le sixième rapport sur l'état des Alpes portera sur « L'économie verte dans l'espace alpin ». Un groupe d'experts sous présidence allemande est chargé de préparer le projet de rapport.

### **Programme pluriannuel 2017-2021**

La présidence allemande instaure un groupe de travail composé de Parties contractantes et d'observateurs pour préparer le projet du programme pluriannuel et le soumettre pour approbation à la XIV<sup>e</sup> Conférence alpine.

### **Société civile/Déclaration Population et Culture**

La présidence allemande vise une étroite coopération avec les réseaux alpins et les organisations observatrices.

Des accords conclus avec le réseau de communes « Alliances dans les Alpes », le réseau d'espaces protégés alpins et CIPRA International prévoient la réalisation de projets communs sur une période de deux ans ; la présentation des résultats aura lieu dans le cadre de la Semaine alpine 2016.

### **Vérification du respect de la Convention alpine et de ses protocoles d'application**

Le respect de la Convention alpine et de ses protocoles d'application constitue le fondement d'une coopération de toutes les Parties contractantes basée sur la confiance. Sous présidence allemande, le Comité de vérification continuera son travail de vérification du respect des traités. Conformément à la décision prise lors de sa 17<sup>e</sup> réunion, une priorité sera accordée aux domaines du tourisme et de l'utilisation économe des sols. En plus, le Comité de vérification continuera à examiner les demandes qui lui sont adressées dans des cas de non-respect présumé de la Convention et de ses protocoles.

### **Relations publiques**

L'Allemagne consacrera le « timbre de collection pour la protection de l'environnement 2016 » à la Convention alpine. Son thème sera : « Les Alpes – Symbole de la diversité européenne ». Les recettes de la vente de ce timbre de collection serviront à financer des projets dans l'espace alpin.